



.....
DIRECTION DE CABINET

.....
**AGENCE CENTRAFRICAINE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET L'EMPLOI**

DIRECTION GENERALE

DIRECTION DES ETUDES, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'EMPLOI

SERVICE DES ETUDES, DE LA PLANIFICATION
ET DES PROJETS

N° 11029 ACFPE/DG/DEPE/SEPP

TERMES DE RÉFÉRENCE

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA CONCEPTION DE
DOCUMENTS DE BONNE PRATIQUES EN INCUBATION**

I. CONTEXTE

Le Gouvernement Centrafricain et les partenaires techniques et financiers ont affiché comme une priorité pour le développement du pays, la formation professionnelle et l'entrepreneuriat en milieu rural. Pour y parvenir, la République Centrafricaine (RCA) a bénéficié, grâce au fonds Bêkou de l'Union Européenne, d'un Programme d'appui au développement rural (DEVUR II) avec pour orientation, entre autres, la promotion de l'entrepreneuriat au milieu rural. Mis en œuvre par l'Agence Belge de Développement (ENABEL), DEVUR II a pour ambition de relancer la dynamique socio-économique des zones d'intervention communément appelées agropoles (Bangui, Bossangoa, Bouar, Berberati, Bozoum et Sibut). Cette ambition se réalisera par le biais :

- D'une augmentation des activités de production et de transformation agricoles locales, à travers la mise en place d'agropoles multifonctionnelles dans des centres ruraux et péri-urbains ;
- D'une offre de solutions adaptées, flexibles et évolutives en matière de formation, d'accès à des services énergétiques, de technologie et d'accès au crédit.

A l'issue d'une étude diagnostique de l'écosystème entrepreneurial en RCA, l'Agence Centrafricaine pour la Formation Professionnelle et l'Emploi (ACFPE) a été identifiée et retenue comme Service d'appui aux entreprises et donc, partenaire de mise en œuvre de services non financiers qui seront délivrés aux porteurs d'initiatives entrepreneuriales.

Dans le cadre desdites activités de soutien à l'entrepreneuriat, l'ACFPE cherche à recruter un(e) Consultant(e) pour concevoir un document de bonnes pratiques destinés aux incubateurs.

II. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif de cette mission est de concevoir un document fournissant des lignes directrices opérationnelles et stratégiques permettant de renforcer l'efficacité des structures d'incubation dans l'accompagnement des projets d'entreprises agricoles.

III. DESCRIPTION DES TACHES

Le/la consultant(e) recruté(e) aura pour mission principale de :

- Effectuer une analyse documentaire sur les pratiques existantes dans le domaine de l'incubation.
- Collecter des données de terrain (entretiens avec des incubateurs, startups, experts).

- Élaborer un cadre de référence sur les bonnes pratiques en incubation, en prenant en compte :
 - La sélection et l'accompagnement des porteurs de projets.
 - Les modèles de financement des incubateurs.
 - Les indicateurs de performance et d'impact.
- Proposer des recommandations concrètes et adaptées au contexte local/régional.
- Rédiger et présenter un rapport final incluant une synthèse des bonnes pratiques identifiées.

IV. QUALIFICATIONS ET COMPETENCES REQUISES

- Diplôme supérieur de niveau Bac + 4 en gestion, en entrepreneuriat, en économie ou domaine connexe.
- Expérience avérée dans la gestion ou l'accompagnement d'incubateurs.
- Compétences en recherche documentaire et analyse de données qualitatives.
- Excellentes capacités rédactionnelles en français.
- Bonne connaissance de l'écosystème entrepreneurial en République Centrafricaine.
- Maîtrise des outils informatiques nécessaires à la rédaction de rapports professionnels.

V. LIVRABLES ATTENDUS

- Un rapport intermédiaire présentant les premières observations et recommandations.
- Un document final de bonnes pratiques, accompagné d'un résumé exécutif.
- Présentation des résultats devant l'équipe de l'ACFPE et les parties prenantes.

VI. CANDIDATURE

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre :

- Un CV détaillé.
- Une lettre de motivation indiquant leur compréhension de la mission et leur méthodologie de travail.
- Des exemples de travaux similaires ;
- Une proposition financière incluant le coût total de la prestation.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés au plus tard le 15 novembre 2024 à 12h30mn à la Direction Générale de l'ACFPE.

VII. CRITERES D'EVALUATION DES CANDIDATURES

Les candidatures seront évaluées selon :

- La qualité et la pertinence de l'expérience professionnelle (40%).
- La qualité de la proposition technique (30%).
- La proposition financière (20%).
- Les références fournies (10%).

VIII. DELAI DE LA MISSION

La mission s'étendra sur une durée de 12 jours ouvrables à compter de la date de signature du contrat.

Fait à Bangui, le

10 08 NOV 2024



LA DIRECTRICE GENERALE a.i

Michèle-Renée BIMBO